

# Saint André magazine

La Ville Sympa...

... qui veut le rester !

## Agenda

Fête Nationale, Commémoration, Opérette,  
Soirée Splash...

page 15

## Zoom

Les ch'ti chefs : un concours culinaire  
« comme les grands »

page 22

## Brèves

Ville, quartiers et  
associations

page 24

## Portrait

Léo et Laura...

page 29

Bougez  
à Saint-André!



# À votre service



“Édito”

## En direct avec les services

- Directeur Général des Services :  
 dg@ville-saint-andre.fr
- Direction des services à la population  
 (permis, élections, état-civil) :  
 www.population@ville-saint-andre.fr
- Service Marchés Publics :  
 marchés-publics@ville-saint-andre.fr
- Service du personnel :  
 dg@ville-saint-andre.fr
- Services Techniques :  
 techniques@ville-saint-andre.fr
- Service aménagement :  
 aménagement@ville-saint-andre.fr
- Service des sports :  
 sports@ville-saint-andre.fr
- Service Finances et Achats :  
 finances@ville-saint-andre.fr
- Service communication :  
 communication@ville-saint-andre.fr
- Secrétaire général et Affaires juridiques :  
 sg@ville-saint-andre.fr
- Service Animation, Culture :  
 animation@ville-saint-andre.fr
- Cabine de Mairie :  
 cabinet-mairie@ville-saint-andre.fr
- Cyber Centre :  
 cybercentre@ville-saint-andre.fr
- Place de police municipale :  
 police-municipale@ville-saint-andre.fr
- Syndicat d'initiative :  
 sinit@ville-saint-andre.fr
- Service jeunesse :  
 jeunesse@ville-saint-andre.fr
- Service restauration scolaire :  
 restauration@ville-saint-andre.fr
- Service environnement :  
 environnement@ville-saint-andre.fr
- Site Internet et animations communales :  
 site@ville-saint-andre.fr
- Don des sacs :  
 don-des-sacs@ville-saint-andre.fr

Au cours des derniers mois, un observateur l'actualité en en dialoguant avec vous, il m'est apparu que nous connaissons, à tous les niveaux de notre société, une véritable « crise de l'autorité ». Nous vivons dans un climat de défiance et les règles hiérarchiques sont bouleversées, et ce, de la part des enseignants, des juges, des policiers, des élus et souvent contraire. Cette situation tient sans doute, ne le niions pas, à certaines défaillances des institutions et de ceux qui y occupent les postes à responsabilité. Les relations État-Citoyens-citoyens, parents-enfants, maître-élève, sont certainement à reconstruire.

Méfions-nous pourtant de celles et ceux qui, par démagogie, vous promettent le **table-rase** ou vous **présentent des miroirs aux alouettes**. Les démagogues, qu'ils se nourrissent d'idéologies extrémistes ou qu'ils se présentent sous un visage plus « moderne », jouent avec nos peurs et nos frustrations, nous invitent à reprendre le pouvoir « en confortant surtout le leur. Sous prétexte de défendre les intérêts particuliers de quelques catégories de population en mal de reconnaissance, ils flament et exacerber en fait les individualismes et les égocentrismes au détriment de l'intérêt général.

Le rôle des politiques est, au contraire, selon moi, de **rebattre des cartes** à cette **nouvelle société**, moins verticale et plus transversale. Face aux administrations au fonctionnement souvent complexe, face aussi aux forces économiques qui s'ont peu à peu imposées une grande consolidation pour l'« humain », la participation des citoyens est certes importante, mais les élus sont là, **démocratiquement, pour assumer toutes leurs responsabilités**,

Dans la langue française, le mot « autorité » a le même racine latine que le verbe « augmenter ». Comme le dit Michel Serres, **la véritable autorité est celle qui grandit l'autre, qui augmente ses connaissances, son bonheur, son travail, sa sécurité**. Elle doit donc être fondée sur la compétence, sur la prudence, le discernement, l'âge, et servir la politique de l'impasse et de l'insignifiance.

Fait de votre confiance, je continuerai à défendre cette conception de la politique.

Après ces quelques mots, graves mais nécessaires, je tiens à vous remercier plus légèrement, à toutes et à tous, un très bon été, à Saint-André ou ailleurs !

*Olivier Accens*

Maire de Saint-André

## Dossier page 4



Shogun à Saint-André !

## Agenda page 15



Spectacles, activités et concerts pour tous les goûts

## Éclats de vie page 19



Les médailles du 1<sup>er</sup> mai

## Zoom page 22



Les chefs chefs : un concours culinaire e comme les grands

## Brèves page 24



Ville, associations et quartiers

Site Internet : <http://www.ville-saint-andre.fr>  
 Les services  
 Mairie 80 rue du Général Lannes BP 1  
 59877 Saint-André CEDEX. Tél. : 03 20 43 07 00  
 Fax : 03 20 43 07 04 - Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 15.  
 Permanences état civil  
 Le samedi de 8 h 30 à 12 h.  
 Permanences juridiques  
 Mme Lefebvre, adjointe aux services à la population, reçoit les 2<sup>es</sup> et 4<sup>es</sup> mardi de chaque mois à partir de 16 h 15 en mairie ou rendez-vous. Rés. : 03 20 43 07 00  
 Permanences du permis de conduire aux trois langues, anglais, espagnol, japonais, associations spécialisées vous reçoivent généralement en mairie sur RDV. Rés. : 03 20 43 07 00  
 Mairie :  
 Mairie : 80 rue du Général Lannes BP 1  
 59877 Saint-André CEDEX. Tél. : 03 20 43 07 00  
 Action pour l'emploi  
 67 rue du Général Lannes - Tél. : 03 20 40 75 22  
 Cap - centre de loisirs (collège) scolaire  
 16 place du 6-de-Gaule - Tél. : 03 20 40 66 05  
 Cap-citadin  
 26 rue de l'Église - Tél. : 03 20 40 75 11  
 Cap-hôte-gardeur "Cité des enfants"  
 1 rue de la Gare de l'Est - Tél. : 03 20 40 67 11  
 Cap-hôte-gardeur "Crèche Beau" d'été  
 5 rue des Vieux - Tél. : 03 20 36 66 22  
 Cap-Info des associations intercommunales  
 26 rue de l'Église - Tél. : 03 20 40 85 24  
 Permanences de 8 h à 17 h 15  
 Centre communal d'activités sociales  
 67 rue du Général Lannes - Tél. : 03 20 21 81 20  
 Maison de retraite le Clos Fleuri  
 60 rue Georges Moreaux - Tél. : 03 20 21 80 80  
 Mission locale  
 16 rue de l'Église - Tél. : 03 20 39 80 00  
 Antenne de la CPAM  
 2 rue Vieille. Ouverte du mardi au vendredi, de 8 h à 12 h - 13 h à 17 h et le samedi de 8 h à 12 h.  
 CAF (places d'allocation familiale)  
 Suivre les lieux, jours et horaires de 8h30 à 16h30  
 Site : [www.caf71-73.com](http://www.caf71-73.com)  
 Initiative Emploi Familial  
 80 rue du Général Lannes  
 Tél. : 03 20 43 07 00  
 Site : [www.ief.com](http://www.ief.com)

"Solidarité magazine" journal d'informations municipales de la ville de Saint-André  
 n° 101 - Juin - Juillet - Août 2014 - 16 - 03 20 43 07 03  
 Directeur de la publication : Olivier Moreau - Rédacteur en chef : Stéphane Pigeon  
 Adresse : ville de Saint-André rue des écoles  
 Photos page 1: Agence Lefebvre, société d'ingénierie & décoration - Le Ministère  
 Photos page 2: "Solidarité magazine" sur <http://www.ville-saint-andre.fr>  
 "C'est vraiment un travail de passion et de conviction. C'est reproduire (des idées et projets) autour d'une personne en dehors de l'édifice et donner envie de signer et de travailler avec elle."

# Bougez à Saint-André !



On n'arrête pas de nous le dire : pour être en bonne santé, il faut de l'activité physique... et c'est vrai !

Le sport est un bon moyen de lutter contre la fatigue et de se prémunir des handicaps liés à l'âge. C'est aussi un facteur de prévention de certaines maladies. La ville de Saint-André veille à garantir à ses habitants les moyens de s'adonner au sport ou plus simplement de faire de l'exercice à travers des activités de loisirs.

À l'heure où la ville vient d'inaugurer son nouvel espace fitness de plein air, nous vous proposons dans ce dossier de faire le point sur les actions, les structures et les événements qui vous « font bouger »...

À Saint-André, vous trouverez toujours une occasion de vous dépenser quelque soit votre âge, vos préférences, votre emploi du temps, votre objectif et votre motivation ! Le monde associatif vous offre un panel d'activités physique, la ville propose de nombreuses possibilités et des structures vous permettant de faire du sport individuellement. Petit tour d'horizon...

La Ville Sympa...

## • Les associations sportives

L'Union Sportive de Saint-André (USSA) compte de nombreuses sections. C'est avec la gym que l'association a vu le jour il y a plus de 100 ans. En 1911, l'abbé Dolanoy, qui avait déjà compris tout l'intérêt du sport dans l'éducation des enfants, fonda « La Saint-André » qui très vite, se classa première dans toutes les épreuves de la 1ère division. Malgré les vicissitudes de l'histoire telles que les 2 guerres mondiales, l'association se releva toujours, et d'autres disciplines virent peu à peu le jour, en commençant par le basket en 1933. La forme actuelle de l'USSA « omnisports » date de 1970. Elle compte aujourd'hui 9 sections : gymnastique, basket, football, cyclisme, plongée, tennis de table, arts martiaux, volley-ball, et natation, qui, toutes, se sont distinguées par leurs résultats.



Si vous souhaitez vous engager sérieusement dans une discipline et participer à des compétitions, l'USSA est la structure idéale. Mais généralement, les associations proposent aussi des sections loisirs, notamment pour les adultes.

D'ailleurs, une nouvelle branche de l'association, baptisée USSA vacances, propose exclusivement du sport de loisir, avec un esprit familial. Les enfants peuvent venir faire du sport avec l'un de leurs parents - ou les deux. Les ados et les adultes seuls sont également accueillis. Les séances ont lieu le samedi matin et les disciplines changent chaque semaine afin d'éviter la routine et l'ennui.

Il existe à Saint-André d'autres associations sportives indépendantes de l'USSA. Grâce à ce grand tissu associatif, nous pouvons pratiquer dans notre commune : de la gymnastique, du stretching, du fitness, du tai chi chuan, du tennis, du foot en salle, de la course à pied, de la gym familiale avec les pets, de la pétanque, du judo, mais aussi de la danse (danse orientale, rock...)

Afin de favoriser la pratique du sport, la ville a mis en place une aide financière pour les jeunes jusqu'à 16 ans : le pass'sports. Tous les jeunes Andréistes peuvent recevoir une aide de 20 €, qui peut être portée jusqu'à 50 € sous certaines conditions de ressources (renseignements à la Direction des Services à la Population).

Pour plus d'infos sur les associations andréistes : [www.ville.saint-andre.fr](http://www.ville.saint-andre.fr) ou à l'accueil de la mairie.



... qui veut le rester !

## Bougez à Saint-André !

### La Ville Sympa...

#### Des structures adaptées :

Pour pratiquer ces sports confortablement, la ville est équipée de nombreuses structures adaptées : deux stades avec un terrain synthétique, des courts de tennis, 3 salles de sports dont l'une équipée d'une salle spécifique de gymnastique, un dojo, une piscine avec bassin de grande profondeur pour la plongée, deux plateaux d'aviation, un boulodrome couvert.

Pour plus de renseignements, service des sports : tel. 03 20 63 34 84 sport@ville.saint-andre.fr

## • Des activités physiques pour tous les âges

### Les petits Andrésiens sont incités à se bouger dès le plus jeune âge :

Pour cela, les cours d'école ont été agencés de jeux et les sets ont été peints pour permettre aux enfants de jouer à des jeux actifs comme la marelle pendant les récréations. La ville veille également à ce que des aires de jeux parfaitement adaptées soient à disposition des enfants dans tous les quartiers de la ville.

Deux nouvelles aires seront installées dans le quartier Sain-Hilène (ou une seule regroupant tous les jeux) dès que l'évolution des chantiers le permettra. On y trouvera des jeux à ressort, balançoires multiples ou simples... Le tout très coloré et décoré pour donner aux enfants l'envie de s'y rendre. Certains de ces jeux sont étudiés pour être accessibles aux enfants handicapés (PMR). Tous sont étudiés pour développer la motricité et la coordination.

Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires dont nous vous parlerons plus longuement à la rentrée, la ville a choisi d'articuler les nouvelles activités péri-éducatives autour de 3 thèmes, dont le sport. Les enfants forment de la danse, de la gymnastique ou de l'initiation au cirque pendant le temps consacré à ces « NAP ».

La ville adhère depuis plusieurs années au projet « Vivre en Forme » qui prodigue des conseils de nutrition et d'hygiène de vie, notamment par l'activité physique.



### Les ados :

Pour les plus grands, le STJeunes propose des animations toniques : soit des disciplines sportives classiques : tennis, escalade, équitation... soit des loisirs qui sollicitent un minimum les muscles : pétanque, jeux gonflables, bowling... (voir le « post scriptum » de ce numéro). L'idée est de ne pas passer toutes ses vacances et temps libres avachés devant un écran !

Dans le même ordre d'idées, une aire de jeu spécifique va être installée dans le parc de la PMI pour les plus grands. En effet, jusqu'à présent les aires implantées en ville étaient réservées aux 2/6 ans. La nouvelle aire sera destinée aux enfants à partir de 6 ans et aux ados. Elle pourra accueillir une quinzaine de personnes à la fois, pour grimper, s'accrocher, se balancer et jouer les équilibristes.



### Les seniors :

Nos aînés ne sont pas oubliés car il est très important pour eux de conserver une activité physique afin d'enrayer le vieillissement du squelette et la fonte des muscles. Aussi le CCAS de Saint-André leur propose des séances de gymnastique douce afin de maintenir leur forme, et toutes sortes d'activités pour les faire sortir et bouger.

... qui veut le rester !

## Bougez à Saint-André !



La Ville Sympa...



### • Tout seuls comme des grands...

Vous ne voulez pas vous engager dans des associations car vous n'êtes pas sûr d'être disponible chaque semaine au bon horaire, ou vous avez peur de ne pas tenir le rythme ? Ou à cela ne tienne... Vous disposez sur Saint-André de nombreuses structures qui vous permettent de faire du sport à votre convenance, quand vous en avez la possibilité.

#### Un nouvel espace Fitness en « libre-service »

C'est dans cet esprit que la ville a implanté un nouvel espace fitness le long de la VMD. Cette salle, qui avait germé dans les locaux des aînés du Conseil des Jeunes il y a quelques temps, a abouti en juin à la mise en place de plusieurs agrès adaptés pour faire travailler tous les muscles : machine à pédaler, vélo d'exercice, tapis roulant, planche à abdos...

Deux agrès doubles et deux agrès triples sont implantés dans un agréable espace engazonné. Les éléments des structures sont en matériau durable, respectueux de l'environnement, d'une grande résistance et bien sûr conformes aux normes de sécurité dans le cadre d'une utilisation normale. Une plaque avec notice explicative vous indique comment utiliser l'appareil et quels muscles il fait travailler.

Plus d'accès : vous pouvez vous arrêter quelque soit l'heure ! Attention toutefois, pas d'imprudences, sachez où sont vos limites et préférez y aller à plusieurs, surtout si vous débutez. À noter que ces appareils sont autorisés à partir de 15 ans. Les élus ont inauguré cet espace le 7 juin dernier, et n'ont pas hésité à rester pour vous les équipements !

#### Des V'Lille pour laisser la voiture au garage

Vous savez désormais que la ville possède 2 stations de V'Lille à disposition des Andréziens en complément ou en alternative aux autres moyens de transport. Les 2 parcs, installés devant la mairie et rue Bailly, sont à proximité des arrêts de bus et de la gare, et permettent une continuité dans votre trajet. Un garage à vélo sécurisé, situé rue Lachet devant le CCAS, complète l'équipement.

#### La piscine

Une petite séance de natation de temps en temps est un moyen agréable de dénouer ses muscles. Vous pouvez également y prendre des leçons, des cours de gym aquatique (pour les seniors également), faire du Aqua-jogging et même les bébés sont accueillis grâce au baby-club.

De plus, la piscine de Saint-André a une caractéristique assez rare : sa grande profondeur (4,60m) qui permet de pratiquer la plongée.

#### Plateau d'évolution

Le plateau d'évolution du site Ducaucq est pourvu de paniers de basket : vous pouvez y accéder librement.



#### Espaces verts

Les parcs Vandame et de la PMI, les deux parcs du quartier de la gare, les squares, les berges de la Deûle... les endroits pour courir ou faire son yoga sont nombreux : n'hésitez pas à les investir.

#### Les petites plaines

Deux plaines engazonnées sont accessibles pour jouer au foot par exemple. L'une en face du Belvédère (entre grille d'accès), l'autre entre les rues de l'Ysar et PianoCurie.

#### Tables de ping-pong

Des tables de ping-pong sont installées en bas de la résidence des Vertes-Feuilles pour les acres de la raquette...



### • Bouger à Saint-André ? Facile...

La ville et les associations proposent des opportunités pour se bouger à tout moment de l'année et à tout âge. Il y a toujours quelque chose à faire : voici quelques exemples pour vous donner des idées et susciter de nouvelles initiatives...

#### Un rallye inter-écoles

Cela se passe entre les écoliers de CM2 et les élèves de 6<sup>ème</sup> : c'est le but de ce rallye très dynamique durant lequel les enfants - et leurs encadrants - se démenent pour arriver en tête d'une course parsemée d'épreuves physiques (voir article détaillé page 20).

#### Un Pédibus

Un pédibus amène les enfants à pied à l'école Schuman : il n'est jamais trop tôt pour muscler les petites gambettes...

#### Les balades du Syndicat d'Initiative...

Vous avez envie de vous égarer les jambes tout en explorant des lieux inhabituels de votre ville et en apprenant plein d'anecdotes historiques ? Alors les balades concoctées par le Syndicat d'Initiative de Saint-André sont faites pour vous.

À pied, à cheval ou à vélo, ces promenades vous permettent de découvrir le centre-ville, la campagne andrézienne du côté du hameau du Carbeau (2 circuits d'environ 5 km chacun) ou encore les bords de Deûle et la promenade du Préfer le long des remparts de Lille.

Mardi et samedi de 9h30 à 12h. Tél. : 03 28 52 40 89.

... qui veut le rester !

## Bougez à Saint-André !

### Trois équipes andrésiennes ont participé au marathon la Route du Louvre

Le marathon Lille-Lens est organisé chaque année depuis 2006.

L'édition 2014, qui s'est déroulée le 11 mai, a vu la participation de 3 équipes andrésiennes au relais K5 (voix 5 coureurs sur 42,195 km) : Ville de Saint-André, Courses et Passion, et les Marcial qui sont arrivés respectivement 14<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup> et 80<sup>e</sup> sur 107 équipes ce qui est un palmarès tout à fait honorable, notamment pour les 2 premières équipes. A noter que les Marcial participaient pour la 7<sup>ème</sup> fois à cette course qui les a menés de Lille à Lens. Ce sont plus de 10 000 participants toutes épreuves confondues qui d'affronteront tous les ans dans cette course qui se veut le lien entre deux territoires et permet de découvrir notre riche patrimoine sous l'angle du sport et de la fête.

Cela vous tente ? Entraînez-vous pour l'année prochaine et rapprochez-vous du service des sports pour faire partie de l'équipe « Ville de Saint-André » !

Renseignements supplémentaires : service des sports au 03 20 60 34 84 ou sur [www.lacourdelouvreur.fr](http://www.lacourdelouvreur.fr)



### Le sport pour tous...

Afin de faire tomber les barrières entre valides et handicapés, les enfants du Conseil des Jeunes ont organisé une initiation au hand-basket ouverte à tous, une belle initiative qui sera sûrement renouvelée, et avec d'autres disciplines.

Renseignements supplémentaires : Service Jeunesse au 03 20 57 39 82 ou sur [jeunesse@ville.saint-andre.fr](mailto:jeunesse@ville.saint-andre.fr)



### Une soirée Splash !

Depuis plusieurs années une soirée Splash a lieu à la piscine pour vous permettre de découvrir des activités aquatiques. La prochaine se déroulera le 25 septembre de 18h à 23h. Vous pourrez tester la nage avec palmes, l'aquagym, le tir au cible, ou y effectuer votre baptême de plongée.

Renseignements supplémentaires : service des sports au 03 20 60 34 84



### Des flashs mob

L'association de rock à 6 temps Déléic'Rock organise ponctuellement des « flashs mob » à Saint-André : l'occasion de se dépenser tous en cœur le temps de quelques pas de musique. Déléic'Rock propose un flash mob à Noël et lors de manifestations municipales.

Renseignements : [www.rock.6pin.org](http://www.rock.6pin.org) ou [fb.de@leuaf.fr](mailto:fb.de@leuaf.fr)

### Et maintenant, à vos baskets !



## Tribune d'expression

### Tribune de la majorité

La vidéo-protection est désormais active à Saint-André. Cet outil de sécurité, souhaité par M. le Maire et la majorité, n'avait pas suscité un grand enthousiasme de la part de l'opposition municipale... Alors que le respect de la tranquillité publique est pourtant une demande forte de la population ! Depuis sa mise en place, il a déjà permis à la Police Nationale de retrouver les protagonistes d'un accident de voiture mortel. La Police Municipale pourra également augmenter les rappels à l'ordre pour mettre fin à toutes ces petites incivilités qui nous gênent dans au quotidien.

Liste « Ensemble pour le Saint-André que nous aimons »

### Tribunes de l'opposition

Lors du dernier conseil municipal, une délibération concernant le financement de la construction de deux courts de tennis couverts était mise aux voix. Si chacun d'entre nous doit se féliciter du dynamisme du club de tennis de Saint-André, cet investissement de 665.000 € HT ne nous paraît pas être une priorité. Saint-André a aujourd'hui davantage besoin d'investissements dans les écoles ou, dans le domaine du sport, d'offrir, aux jeunes notamment, des équipements de proximité en accès libre ouverts à tous. Ghislaine Cuvot et Emmanuel Pic sont à votre disposition : [e.pic@ville.saint-andre.fr](mailto:e.pic@ville.saint-andre.fr)

Liste : « Autrement avec les Andrésiens »

Saison 1, Épisode 1 : La Découverte. Repetisembé par Loïc LEBEZ, la liste citoyenne et vos acteurs de notre ville accède au conseil municipal. Une étape en faveur d'un plus large engagement collectif à St-André, et l'occasion des premiers dossiers de porter dans l'assemblée d'élus une voix nouvelle... à suivre sur : [www.saintandrenousaccoursdenotreville.fr](http://www.saintandrenousaccoursdenotreville.fr)

Liste « Saint-André, tous acteurs de notre ville »

Bien sûr les vacances ; pour certaines familles, c'est déjà la rentrée avec l'achat de fournitures scolaires et les frais que cela induit. Concernant la municipalité, la majorité a adopté la loi sur les rythmes scolaires, ceci avec l'avis des intéressés ce qui semble être la bonne démarche, cela n'empêche que les écoles publiques. Le coût : 145 000 € à priori. A suivre.

Liste « Rassemblement Saint-André, front de Gauche »

## L'INSEE enquête



Jusqu'au 30 septembre, l'Insee fait une enquête portant sur la formation et la qualification professionnelle.

Il est possible que vous soyez sollicité. Toutefois les Adhérents concernés par cette enquête seront au préalable prévenus par courrier émanant de l'INSEE. Soyez vigilants et n'hésitez pas à demander la carte professionnelle de tout démarcheur. Ne donner aucune information et ne faire pas entrer chez vous les personnes qui ne peuvent justifier de leur qualité.



## Subventions vacances, subventions études, pass'sport et pass'culture

Sous certaines conditions (de ressources, d'âge, etc.), la ville de Saint-Amand propose une aide financière aux vacances, aux études, et à la pratique du sport et de la culture au sein d'associations pour vos enfants jusqu'à 18 ans (voire 19 ans pour les études).

Pour les vacances, le dossier complet doit être retourné en mairie pour le 1<sup>er</sup> octobre au plus tard, pour les études et pour les pass'sport et pass'culture, le 31 octobre.

Vous pouvez trouver les dossiers de demande à télécharger sur le site de la ville : [www.villesaintamand.fr](http://www.villesaintamand.fr) ou vous renseigner en mairie à la Direction des Services à la Population (tél. : 03 20 63 67 50, E-mail : [services.population@ville.saint-amand.fr](mailto:services.population@ville.saint-amand.fr)).



## Le carnet

**Naissances :** Julie Clement, le 4 avril; Gabriela Garcia, le 5 avril; Adrien Dupuy; Clara Fontaine, le 16 avril; Tomàs Wilson; Joseph Gabriel, le 26 avril; Tomàs Gaborcas, le 2 mai; Angèle Yvonneaux, le 3 mai; Adam Zaki, le 16 mai; Martin Myles, le 20 mai; Morgan Derron, le 20 mai; Laurence Galois, le 11 juin; Louis Boyeux, le 14 juin; Sébastien Benoit, le 17 juin; Baptiste Colman, le 18 juin.



**Mariages :** Odile Doree et Virginie Lacombe, le 7 mai; Luciane De Silva et Delphine Lottin, le 10 avril; Nicolas Bontade et Vanessa Garcia, le 12 avril; Fabien Wilot et Ghislain Optine, le 13 avril; Luc Colman et Malvina Bois, le 18 avril; Anthony Viot et Fanny Van Lancker, le 2 mai; Sylvain Bony et Priscille Courty, le 10 mai; David Wilczak et Carolina Byrne, le 17 mai; Antoine Sauter et Lucie Doree, le 26 mai; Charles Vermeil et Myriam Bigot, le 27 mai; Gilles Gout et Laurence Garcia, le 7 juin; Romuald Roussseau et Chloé Lopez, le 14 juin; Gérard Lemaître et Anne Cueny, le 14 juin.

**Décès :** Robert Wittenberg, le 18 mars; Jean Deschamps, le 24 mars; Christine Christ, le 25 mars; Richard Wilmoyet, le 1er avril; Fabien Crapinot, le 2 avril; Michel Christ, le 3 avril; Jean-Paul Lacombe, le 5 avril; Gabriela Patricia Doree, avec Beche, le 16 avril; Christophe Warden, le 16 avril; Pascal Jay, le 17 avril; Denis Van Gansbeke, le 17 avril; Albert Oliby, le 17 avril; Jules Bertrand, le 25 avril; Jeanne Galoppe, avec Morgan, le 29 avril; Monique Patis, épouse Gaborcas, le 7 mai; André Bontas, le 7 mai; Julien Cabaret, le 7 mai; Philippe Olibin, le 8 mai; Olivier Galoppe, avec Hortoyon, le 7 mai; Raymond Mathews, avec Vanessa, le 9 mai; Marc Duret, le 16 mai; Régis Oliby, le 21 mai; Alban Zank, le 26 mai; Stéphane Jauran, le 3 juin; Thibault Cigot, avec Whiting, le 6 juin; Louis Bode, le 7 juin; Mathilde Hebbel, épouse Desmet, le 11 juin.

Vous pouvez également vous conformer à la loi sur le respect de la vie privée, vous désabonner en mairie par voie postale ou communication écrite adressée au responsable des listes de vos données à caractère personnel.

# Développement durable

## Un réseau du conseil et de l'accompagnement pour l'amélioration durable des logements



De nombreuses structures permettent aujourd'hui d'aider financièrement les propriétaires ou locataires à améliorer les performances énergétiques de leur logement. L'Etat propose un crédit d'impôt, une prime rénovation, un éco-prêt et d'autres solutions encore. C'Anah (agence nationale de l'habitat) et Life Métropole vous aident également à travers le versement de diverses subventions.

Mais comment savoir ce à quoi vous pouvez prétendre ? Coordonné par la Mairie de l'Habitat Durable à Lille, un réseau de 5 espaces info énergie vous dispense conseils et accompagnement, et vous aide à vous situer dans les méandres de ces aides et subventions.

Un exemple : vous êtes propriétaire occupant d'un logement et vous avez un projet de rénovation thermique ? Votre ménage compose 2 personnes et votre revenu fiscal de base ne dépasse pas 35000 € : vous êtes éligible à la prime d'Etat d'un montant de 1350 €, ainsi qu'à une prime complémentaire de Lille Métropole de 650 €. Mais, attention, pour cela, il vous faut entreprendre au moins 2 parties de travaux réalisés par des professionnels. Il peut s'agir de travaux d'isolation thermique (paroi(s) de la toiture, mur(s) au moins des murs ou des parois vitrées) ou d'installation d'équipement (chaudière à condensation, énergie renouvelable...).

D'autres critères entrent en compte pour obtenir ces aides : les professionnels qui effectuent les travaux doivent être certifiés « Grenelle environnement » (Qualibat, éco artisan, etc.). Vous devez faire votre demande de prime avant d'effectuer vos devis ou vos travaux.

Le plus simple, pour ne pas faire d'erreurs et ne pas passer à côté d'aides intéressantes, c'est de vous adresser à votre conseillère, chargée du secteur et coordonneuse Nord +, Julie Dufronçot, qui apportera les réponses à vos questions.

Julie Dufronçot, au Sivom Alliance Nord/Ouest 187 rue de Merin à Marquette 58 : 03 62 53 25 17 ou [jdufroncot@alliance-nord.fr](mailto:jdufroncot@alliance-nord.fr)



## Fermeture de l'Antenne de la CPAM

La CPAM vous informe que l'antenne de Saint-André (3 rue Vauban) sera fermée du 3 juillet au 31 août. L'accueil des bénéficiaires sera assuré durant cette période au siège de la CPAM de Lille (2 rue d'Alsie) du mardi au vendredi de 7h30 à 19h30 et le samedi de 7h30 à 12h30.

## Un atelier jardinage au 97

Le 97 Jeunes met en place un atelier jardinage pour les jeunes fréquentant les accueils de loisirs. Celui-ci se déroulera dans le jardin du local (57 rue Sud-Carnot) tous les mercredis de 16h15 à 17h30 et pendant les vacances scolaires les mardis et jeudis de 10h30 à 11h30. Si vous êtes intéressé par la culture et souhaitez apprendre à jardiner, n'hésitez pas à vous rapprocher du 97. Jeunes au 03 28 52 39 92 ou par email : [serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr](mailto:serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr)



## Accession à la propriété

De nouveaux logements vont être disponibles à l'accession à la propriété à Saint-André. Ce dispositif permet aux ménages de faibles revenus de devenir progressivement propriétaires. Le principe est d'occuper le logement en tant que locataire accédant : une redevance est versée, composée d'une indemnité d'occupation (loyer) et d'un complément qui constitue l'épargne.

Si vous êtes intéressé par ce type de dispositif, renseignez-vous auprès du département logement du CCAS de Saint-André au 03 20 21 81 33 ou [logement@ccas59050.fr](mailto:logement@ccas59050.fr)

## Pass' sport et pass' culture

N'oubliez pas de faire vos demandes de pass'sport et de pass'culture pour la rentrée ! Vous pouvez bénéficier d'une aide de 20 à 50€ de la mairie pour vous aider à payer l'inscription de votre enfant (jusqu'à 16 ans) dans une association culturelle ou sportive.

Renseignements au 03 20 63 07 50 ou sur [www.villesaintandre.fr](http://www.villesaintandre.fr)



# Agenda

**13 juillet**

Fête d'été, au château Vandame vers 22h30

**14 juillet**

Fête nationale, dépôt de gerbe au monument aux morts à 11h

Grand prix cycliste de la municipalité, dès 13h30

**16 juillet**

Commemoration de la rafle de Vel d'Hiv, dépôt de gerbe au monument aux morts à 18h

**28 juillet**

Duo du sang de 10h à 13h et de 15h à 19h, salle André-Waquetier

**26 août**

Duo du sang de 10h à 13h et de 15h à 19h, salle André-Waquetier

**4 septembre**

Commemoration de la Libération, dépôt de gerbe au monument aux morts à 18h

**14 septembre**

Journées de l'Europe, salle André-Waquetier

**21 septembre**

Journées du patrimoine au Belvédère

Concert à 18h, Ô mon Cher Amant, salle André-Waquetier

**25 septembre**

Commemoration des Marins, dépôt de gerbe au monument aux morts à 18h

**27 septembre**

Big country : Vieux la meunissière, salle André-Waquetier

**28 septembre**

Vinyles de l'esprit, salle André-Waquetier

Journées d'échecs : CAJE, salle Saint-Jean





## Fête nationale

On ne déloge pas à une tradition autant ancrée dans les mœurs : un feu d'artifice sera tiré à l'occasion de la fête nationale, dans le parc Vendôme aux alentours de 22h30, le dimanche 13 juillet.

La cérémonie officielle aura lieu le 14 même, à 17h devant le Monument aux Morts. Vous y êtes également invités.

## La Petite reine a son prix à Saint-André

Le 10<sup>ème</sup> Grand Prix cycliste de la municipalité aura lieu le 14 juillet à partir de 13h30 (départ enfants). Les deux départs de course pour les adultes auront lieu à 14h et à 16h, rue de Général-Leclerc. La remise des prix aux vainqueurs se déroulera salle Wausquier à partir de 18h30.



## Commémoration de la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale.

Comme nous l'avions fait il y a quelques mois pour retrouver des traces de l'histoire de nos poilus de 14, nous mettons à nouveau les Andrésiens à contribution afin de récolter des informations sur la période 1939-1945. Souvenirs, photos, documents... : tout ce qui se rattache aux événements vécus par des Andrésiens ou par leurs parents et aïeux peut intéresser les passionnés d'histoire et les autres aussi... !

Nous vous proposons de faire profiter toute la population de vos témoignages au cours d'une exposition qui aura lieu en mai 2015.

Dès le 4 septembre prochain, quelques Andrésiens se proposent de vous livrer leur propre témoignage au cours de la cérémonie commémorant la libération de Saint-André (jeudi 4 septembre, 18h, monument aux morts et mairie).

Comme pour la première exposition, vos documents seront numérisés au service communication et pourront vous être rendus immédiatement après.

Nous vous remercions par avance de votre participation. Pour tous renseignements supplémentaires : service communication au 03 20 63 07 53.



## Ô mon cher Amant : voyage en Opérette



Qui n'a jamais fredonné ces airs passés à la postérité sans toujours vraiment savoir de quelles œuvres ils proviennent ? L'opérette, mise aux oubliettes dans la seconde partie du 20<sup>ème</sup> siècle, revient en force sur le devant de la scène.

La chanteuse Mathilde Jacob nous propose une redécouverte de l'art à travers un spectacle de théâtre lyrique centré sur le répertoire amoureux de l'opérette de la Belle époque aux années Folies. La soprano et son pianiste Cédric Sourd, jouent tous deux sur scène une histoire légère et grave à la fois, où s'égrèment les grands succès du genre. Vous y retrouverez les œuvres d'Offenbach bien sûr, mais aussi de Satie, Poulenc, Lehár, Strauss... Autant de pages que les compositeurs ont dédiées à la femme amoureuse, fragile ou esbèvrante à l'aube d'une libération confortée durant la guerre de 14. C'est un

spectacle moderne et vitaminé vous promettant un peu plus d'une heure « exquise » qui vous attend et dont vous ressortirez réjoui.

Ô mon cher Amant - Dimanche 21 septembre - 16h salle André Wausquier  
Renseignements et réservation : service animation/culture 03 20 63 07 46.

## Soirée Splash

Le vendredi 26 septembre, la ville, en partenariat avec LMCJ et l'USSA plongée, vous invite à une nouvelle édition de la soirée Splash ! Tous à l'eau pour découvrir de nombreuses activités aquatiques : nage avec palmes, aquagym, tir sur cible sécurisée, aquabike, aquadance, baptême de plongée...

Une ligne sera réservée toute la soirée pour la nage libre. Votre piscine vous accueillera en ce jour spécial jusqu'à 23h.

Soirée Splash, 26 septembre de 18h à 23h  
Renseignements complémentaires : service des sports au 03 20 63 34 84 ou sports@ville-saint-andre.fr ou en piscine au 03 20 51 66 69.



## Semaine Bleue, édition 2014 : « à tout âge : créatif et citoyen »

Le CCAS de Saint-André a prévu un programme de manifestations pour fêter la semaine bleue avec nos aînés. La semaine nationale des personnes âgées et des retraités a vu le jour en 1951 sous la forme de l'époque, d'une Journée des « Vieillards » à l'origine surtout destinée à récolter des fonds pour les personnes âgées nécessiteuses, la formule a évolué vers une semaine complète et vers plus de participation active des retraités et des aînés lors d'animations où ils montrent leur capacité à s'investir pour toutes sortes de causes.

Tous les ans, la ville de Saint-André propose des événements variés et originaux pour rapprocher les seniors entre eux et avec le reste de la population, et montrer qu'ils peuvent être encore pleinement acteurs de la vie andréenne.



### Au programme de l'édition 2014 :

**Samedi 11 octobre :** inauguration à 11 heures en mairie et animation l'après-midi au Clos Fleuri. Un spectacle « opérettes » le 12, un forum santé le 13, un repas à thème avec expo-vente le 14, le théâtre des aînés le 15, une séance cinéma le 16, et une sortie restaurant au Clos de la source à Hen, le vendredi 17.

**Mais comme à Saint-André la semaine bleue dure... plus d'une semaine,** on recommence le samedi 18 avec un spectacle de chansons et le dimanche 19 avec un spectacle intergénérationnel sur le thème du cinéma, pour finir en beauté le lundi 20 octobre avec les jeux Intervilles qui se dérouleront cette année à La Madeleine.

**Semaine Nationale des Retraités et Personnes âgées, du 11 au 20 octobre**  
L'abonnement pour la semaine est de 45€.

Pour tous renseignements supplémentaires, adressez-vous au CCAS département aînés au 03 20 21 81 37.



# VIVRE Éclats de vie

## Les médaillés du 1<sup>er</sup> mai

Joué 1<sup>er</sup> mai, le maire et les adjoints ont remis les médailles du travail à 10 récipiendaires. Cette tradition des médailles du travail remonte au 19<sup>e</sup> siècle : en effet, une première « médaille d'honneur du ministère du commerce et de l'industrie » a été créée en 1866. La formule actuelle de la médaille d'honneur du travail a été instaurée par décret du 15 mai 1948 et « récompense l'ancienneté des services honorables effectués par toute personne salariée chez un seul employeur » : cette dernière clause ayant été abrogée par la suite.

Pour recevoir cette décoration, le salarié ou son employeur doit effectuer une demande en Préfecture. La ville se charge de la transmission du dossier et organise la remise officielle des médailles.

L'édition 2014 de Saint-André a vu récompensés : Sylvie Bondu (échelon argent), Claire Baudé, Jean-Charles Beslay, Jean Hitzsauer (échelon vermeil), Marie-Dilène Demecq, Evelyne Deroo, Patrick Julien, Nadine Touard, Michèle Verbrugge (échelon or) et Muriel Baglan (échelon grand-or).





## 2<sup>e</sup> rallye inter-écoles : les Winners ont « winné » !

Comme quoi il faut toujours provoquer la chance : l'équipe des Winners (gagnants) a remporté le 2<sup>e</sup> rallye inter-écoles organisé par l'association des parents d'élèves du groupe Schuman, en collaboration avec les autres écoles de la ville et diverses associations, et ceci dans le cadre du Plan éducatif local mis en place par la ville en 2012. L'objectif de ce rallye est de créer des liens entre les enfants de CM2 et de 6<sup>e</sup> afin de faciliter la transition des écoliers vers ce nouvel univers qu'est le collège. Les « Winners », élèves de l'école des Pupilles, sont arrivés premiers des 14 équipes après un long parcours d'épreuves en tous genres destinées dans toute la ville : sport, jeux, chant, cuisine... Une journée complète à se dépenser en créant des liens d'amitié entre les élèves. Une belle manifestation qui laisse de beaux souvenirs aux enfants comme aux parents.

## 70 ans de mariage : un anniversaire rare

Le couple en platiné de l'année, c'est Madeleine Vander Elst et Louis Delbessac. On ne présente plus les Delbessac, figures andréennes bien connues, anciens membres de l'Atelier Chansons, association à laquelle ils ont consacré une partie de leurs loisirs durant 34 ans. Ils ont d'ailleurs reçu conjointement le médaille de la ville pour leur implication dans la vie andréenne. C'est avec toute leur famille réunie qu'ils ont fêté leurs 70 ans de mariage en avril dernier. La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, avec beaucoup de larmes d'émotion de la part de leurs 3 enfants, 6 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants. Les élus ont remis aux jubilaires fleurs et cadeaux pour marquer cet anniversaire exceptionnel.



## Le printemps de Saint-André

Ce s'est passé à Saint-André ! Voici un retour en images sur Delle en Fête, la Braderie et la Fête de la Musique, trois manifestations qui ont reçu un très beau succès cette année. Merci pour votre participation à ces événements festifs qui ensolaient notre printemps...



# Les ch'ti chefs : un concours culinaire « comme les grands »

Quels étaient donc ces **petits marmitons colorés** qui se promenaient sur le marché ce mardi 29 avril ? C'est la question que se posaient les Andrésiens venus faire leurs courses comme à l'accoutumé...



Ces enfants, inscrits aux centres de loisirs de Saint-André, participent à la seconde édition du challenge ch'ti chefs organisé en 2013 à l'initiative de Ludovic Valentin, cuisinier au restaurant scolaire Schuman et Dominique Lhermitte, coordinateur à CAF. Durant 2 jours, les petits cuisiniers se sont affrontés à coup de spatules et de bonnes recettes !

Partant fièrement les couleurs et le logo des ch'ti chefs, les enfants sont allés faire à leur manière le mardi matin emballer gratuitement des denrées alimentaires chez les commerçants partenaires : le fromagerie Nathalie et le maraîcher Grasse sur le marché ainsi que le Petit Casino et Carrefour Market. Récolte suivie d'un passage au Café PMU le Saint-André pour remercier le gérant de sa participation. Des produits furent également fournis par le Panier Vert (à Frolinghen), et Vitamines premiers (à Sédin). Il est à noter que les produits non utilisés à la fin du concours ont été remis à la Halle Saint-Jean.



Capitaine(s), les choses sérieuses ont commencé avec la confection d'un plat repris : poulet basquaise au chorizo et iccal de pommes de terre. L'épreuve, notée sur 20 par le jury, comptait pour l'évaluation finale. Le jury était composé de professionnels et d'élus, notamment Géraldine Mélon, conseillère municipale déléguée, chargée de la restauration scolaire, et André Dubreuzq, 2<sup>nd</sup> adjoint au maire.



Le lendemain matin, un quiz culinaire attendait les concurrents, suivi d'une initiation à la confection du pain perdu. Initiation bien venue, car l'après-midi, les enfants découvrent le thème de la dernière épreuve : réaliser le pain perdu ! Dès le top départ, Stacy, Cassandra, Mathis, Jean, Nathanaël, Justine, Mabelin, Amélie, Aïcha et Salvan font leur choix parmi les victuailles récoltées et se mettent au travail, chacun à son poste équipé. Et les premiers pains perdus apparaissent bientôt : ronds, carrés, en tartines, découpés, en sandwichs, sautés, sautés ou salés/sucrés, il était étonnant de voir toutes les idées germer du cerveau des enfants à partir de ce simple thème de base.



Difficile de dire que les délibérations furent compliquées. Néanmoins, certains apprentis surent se faire remarquer dès le début de l'épreuve par leur maîtrise et leur imagination. Et le podium fut bientôt réalisé devant les élus et les parents. Édition 2014 des ch'ti chefs a été remportée par Mathis avec une recette au chorizo et jambon cru, suivi de Mabelin et Jean.



Chaque participant a été récompensé par des cadeaux qui lui serviront au quotidien dans sa passion : balances alimentaires et tablettes. Ces cadeaux ont été offerts par le Café PMU le Saint-André, et par les Halles végétales Orsdel de Paris. Le concours s'est terminé en toute convivialité avec les élus andrésiens, les participants et leurs parents, ainsi que les organisateurs, autour d'un buffet offert par le restaurant gastronomique le Nouveau Cadre.

# Brèves de ville

## Trois départs en retraite pour la Réception des enseignants

Trois retraités de Saint-André ont été mis à l'honneur ce jeudi 12 juin au cours de la cérémonie de fin d'année scolaire réunissant les enseignants de la ville.

Edith Charlet part en retraite après 36 ans d'enseignement. A l'école de La Gessolle depuis 1991, Madame Charlet a enseigné en cycle 2 et plus particulièrement en CP. Elle a mené de nombreux projets orientés vers l'environnement et la nature.

Mario-Claude HOLLANT a débuté en 1984 comme éducatrice à l'école des déficients visuels de Loos, puis au sein de l'établissement d'enseignement adapté de Lomme, et enfin comme titulaire mobile dans la circonscription de Tourcoing. C'est en 1990 qu'elle arrive à Saint-André comme enseignante à l'école Desbordes-Willmore. Cette Nivee d'arts plastiques part en retraite en laissant son fils prendre le relais dans l'Éducation nationale.

Christian FAIRE a commencé à travailler comme titulaire mobile dans le département de l'Yonne en Champagne avant d'être muté 6 ans le Nord en 1983. Après des décharges partielles à Lomme et un poste d'adjoint à Wambrechies, il arrive à Saint-André à l'école des Paupliers sur des cours élémentaires et moyens. Passionné de musique, Monsieur Faire accompagnait régulièrement ses élèves à la guitare lors des spectacles scolaires.



## Vif succès pour la permanence comptable pour les impôts

Vous avez été plus de 70 à bénéficier des conseils des avocats fiscalistes et experts-comptables mis à votre disposition les 15 et 16 mai. Ces permanences vous étaient proposées par la direction des services à la population avec le concours du barreau de Lille.

## Journée d'accès au droit

Plus de trente personnes ont profité de la journée d'accès au droit pour consulter gratuitement un avocat, un conciliateur de justice, un notaire ou un huissier afin de leur exposer leurs problèmes : litiges, conflits, recouvrement, insalubrité... et obtenir de précieux conseils pour résoudre leurs difficultés juridiques.

À Saint-André, ce service poursuit toute l'année grâce au Point d'Accès au Droit ouvert au sein de la mairie. Vous pouvez obtenir un rendez-vous auprès de l'Inès de l'Accueil qui vous indiquera quel professionnel rencontrer selon votre problème. Notez que les personnes sourdes/muettes peuvent bénéficier de la présence d'un interprète en langue des signes.

Pour tous renseignements complémentaires : 03 20 63 07 50

## Mamans de l'année : embouteillage de poussettes salle Wauquier !

La traditionnelle réception donnée par la ville à l'occasion de la fête des mères a réuni cette année une cinquantaine de mamans qui ont eu un bébé dans l'année. En tout, ce sont 192 petits Andrélois qui ont vu le jour d'avril 2013 à mars 2014. Les élus ont remis des cadeaux aux mamans et aux enfants. Ensuite, les parents - et leurs bébés - ont pu faire connaissance dans un grand embouteillage de poussettes ! Pendant ce temps, les grands frères et les grandes sœurs étaient bien sages, absorbés par les activités de l'Atelier de jeu et de jeu.



**Les « Petits Chanteurs » de la Maîtrise des Hauts de France recrutent...**



Les petits chanteurs de la Maîtrise des Hauts de France se produisent régulièrement dans la métropole lilloise mais parcourent également l'Europe et l'Amérique en donnant des concerts dans des endroits prestigieux. Ils seront en juillet en Belgique et pendant les vacances d'automne en Italie.

Tous les garçons, à partir de 7 ans sont les bienvenus. Le recrutement se fait toute l'année et les répétitions ont lieu le samedi après-midi à la Maison de la Musique rue de la Chapelle à Lambersart.

Renseignements et inscriptions :  
contact@vnhdf.fr,  
ou tel : 06 82 38 68 35.



**Journée du patrimoine : les châteaux Vandame à l'honneur**

Le Syndicat d'Initiative de Sains-André vous propose un programme spécial pour les journées du patrimoine et vous invite à découvrir l'histoire des « châteaux » Vandame grâce à une exposition visible dans le château Louis-Vandame (école de musique municipale face à la mairie) dimanche 21 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h. Vous pourrez également bénéficier d'une visite guidée de ce château (départs à 10h, 11h, 14h, 15h, et 16h environ ¼ d'heure).



Une seconde exposition, sur le Belvédère et son environnement, sera visible de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h au Belvédère (rue Verbanj). Enfin si vous souhaitez allier les 2 visites, pourquoi ne pas profiter de la promenade architecturale qui vous amènera d'un site à l'autre (2 départs du Belvédère à 9h30 et à 14h15, environ 1h30 à pied). Dimanche 21 septembre, à partir de 9h30 - gratuit

Pour tous renseignements complémentaires :  
Syndicat d'Initiative  
32 rue de Lambersart  
tél. : 03 28 52 40 09  
Email : sisaindandre59@stet.fr



**BidOthèque : deux prix littéraires**



Les prix littéraires de la bidOthèque ont été attribués à Bloc 11 de Piero Degli Antoni pour le prix adulte et à Sweet sixteen de Annelise Heurtier pour le prix ado.

Les lecteurs de la bidOthèque ont choisi un ouvrage qui nous transporte dans l'enfer du camp de concentration d'Auschwitz où se joue un jeu macabre orchestré par le commandant : en représailles à une éviction, celui-ci choisit 10 déportés auxquels il demande, les d'une nuit de réflexion dans le bloc 11, « le bloc de la mort », de choisir celui d'entre eux qui sera exécuté le lendemain. Sinon, ils seront tous exécutés.

Sweet sixteen, qui a été choisi par les lecteurs ados et le Conseil des Jeunes, raconte l'histoire de 2 étudiants américaines, l'une blanche, l'autre noire, dans le premier établissement à accepter des étudiants noirs en 1957. On redécouvre à travers le regard des 2 jeunes filles, la ségrégation raciale qui régnait à cette époque et les difficultés d'un peuple qui se débat avec sa propre histoire.

**Résultats tournoi de foot international**

**Inscriptions à l'USSA Basket**

Nez pas élys à présent dans vos agendas les dates prévues pour les inscriptions et réinscriptions à l'USSA Basket : les mercredis 3 et 10 septembre de 14h30 à 17h30 et les jeudis 4 et 11 septembre de 17h30 à 19h, à la salle des sports Schuman.

La saison reprendra dès le 1<sup>er</sup> septembre. Ecrivez aux équipes cadettes et cadets arrivés respectivement 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> lors de la coupe de France de la FJSJ à Bordeaux (critérium du jeune basketneur adulte), portez-les très bien haut les couleurs de Sains-André.



Pour ceux qui seraient passés à côté, voici les résultats du Tournoi de Foot international de Sains-André : Vainqueur de l'édition 2014 : Athletic Club de Bilbao, 2<sup>ème</sup> : RC Lens, 3<sup>ème</sup> : FC Copenhague, 4<sup>ème</sup> : Legia Varsovie, 5<sup>ème</sup> : FC Twente, 6<sup>ème</sup> : A&R Stockholm, 7<sup>ème</sup> : Panathinaïkos FC, 8<sup>ème</sup> : Benfica Lisbonne, 9<sup>ème</sup> : JEF United (première participation d'une équipe asiatique au tournoi), 10<sup>ème</sup> : FC Bruges, 11<sup>ème</sup> : US Sains-André, disqualifié : Olympique de Marseille.

## Nouvelles entreprises

**Amélie ROSE**

*Ostéopathe D.O.*  
 Uniquement sur rendez-vous, des adultes,  
 enfants, adolescents, nourissons, femmes  
 enceintes, sportifs, personnes âgées et  
 handicapées.  
 48, rue Sainte-Hélène

Contact : Amélie ROSE  
 Tél. : 07 71 56 18 00  
 E-Mail : amelie@hotemail.fr

Site Web : www.osteopatheamelierose.fr

**Valentin BRETEL**

*Photographe professionnel.*  
 Portraits, reportages, événements, etc.  
 Sur rendez-vous téléphonique ou E-mail  
 54, rue Georges Maertens  
 Résidence Saint-André

Contact : Valentin BRETEL  
 Tél. : 07 86 28 23 83  
 E-Mail : vb.photographe@gmail.com  
 Site Web : www.valentinbretel.com

**La roche qui dit oui**

*Alimentation. Vins directs en circuit court  
 de produits agroalimentaires.*  
 Produits locaux : fruits et légumes, œufs,  
 fromage, jassur, viande locale, pain, miel,  
 jus de fruits...

www.larochequiditoui.fr  
 Contact : Milania Fromentin  
 La roche qui dit oui, 94 rue de Lille  
 Tél. : 06 22 64 27 66  
 E-Mail : mfromentin@hotemail.com

**Nouvelle place PMR à la halle des Peupliers**

Dans le cadre de son engagement pour l'accessibilité des lieux et des bâtiments pour tous, la ville de Saint-André a implanté une nouvelle place PMR (place pour personne à mobilité réduite). Elle est située en face de la halle des sports des Peupliers. Rappelons que la salle des sports est également aménagée pour recevoir le public handicapé, qui peut ainsi assister aux compétitions sportives confortablement.

**Vivre en forme à Saint-André !**

Saint-André adhère au programme VF (Vivre en Forme) depuis plusieurs années.

Ce programme d'actions assure pour la prévention du surpoids chez l'enfant, et le santé de tous.

L'association FLYS pilote et coordonne le programme VF au niveau national et propose toutes sortes d'animations aux enfants et aux adultes via les écoles, les centres de loisirs, les centres sociaux... L'association vient s'installer à Saint-André : son siège se trouvera désormais au sein de la Maison des Savoirs, rue de Dormagen.

Contact : Christophe Roy, directeur de l'Association FLYS  
 Tél. : 03 20 11 20 46/51  
 E-mail : contact@vivre-en-forme.org

**Léo et Laura**

Léo et Laura effectuent leur service civique au sein du service animation/culture de la mairie. Tous deux ont arrêté leurs études en terminale ne voyant pas très bien où cela les menait...

Pour Léo, c'est alors le temps des petits boulots : il a travaillé à Wisennes durant 2 ans, mais après un temps d'arrêt un peu long, il décide de reprendre les choses en mains.

« J'ai appelé l'existence du service civique par un ami qui effectuait le sien dans une association, et je me suis renseigné sur Internet. »

Léo décide de postuler aux propositions du Swim, avec une préférence pour le domaine de la culture. Il a la chance d'être embauché pour ce service qui dure 9 mois.

Laura est entrée directement dans le monde du travail sur des postes en restauration. Quelques mois plus tard, elle a repris le bac en candidat libre et l'a obtenu.

« Je suis parti à Londres pour essayer de percer dans le domaine de la restauration, mais malheureusement je ne trouvais pas d'emploi, pas d'emploi stable de moins. »

Les des petits boulots, Laura retourne en France, et, suite à une période d'inactivité, elle décide elle aussi de postuler au service civique. Son souhait était d'initier un service culturel et son envie s'est trouvée renforcée après son entretien d'embauche.

C'est ainsi qu'elle est arrivée à Saint-André, en binôme avec Léo. Tous deux ont travaillé en particulier sur la programmation de la fête de la musique, proposant notamment une innovation cette année : le « bus concert ».

« L'idée était d'emmener le public d'un site musical à l'autre et d'encadrer ainsi toute la ville, pour éviter un peu la conception de bus de la fête de la musique au moment de sa création. Ceci pour ne pas perdre la grande soirée avec une vedette. »

Laura et Léo sont unanimes sur l'apport du service civique : « J'ai appris beaucoup de choses sur la mise en place d'un événement », nous confie Léo.

Il y a également l'élaboration de la manifestation avec le diffusion, l'organisation, les affiches et flyers, puis la mise en place technique le jour même.

« J'ai rencontré un instrument de spectacle grâce auquel j'ai eu une révélation : c'est ça que je veux faire ! Le montage des structures, le son, l'éclairage, même la conduite du camion : tout m'a plu. C'était vraiment un rêve qui se réalise. »

À l'avenir, Léo, qui était flibé avec les études, ira bien jusqu'à faire des concessions pour quelques formations qui lui permettraient d'initier un service culturel...

Laura, qui se sent, considère avoir également beaucoup appris, et surtout découvert un autre monde qui lui a ouvert la porte vers d'autres perspectives : « Je n'ai jamais dans les coulisses du spectacle, là où l'on ne va pas d'habitude. Et c'est un monde intéressant. J'ai eu une attention particulière pour la réalisation, mais c'est plutôt un rêve personnel. Plus concrètement, cela me plaît de pouvoir travailler dans l'organisation d'événements. »

Une note qu'il souhaite à Léo et Laura qui leur passage dans les coulisses de l'animation à Saint-André sera un tremplin pour les aider à trouver leur voie.



## Un été au top avec le 97.Jeunes !

Le service jeunesse de la ville de Saint-André a concocté un « super programme » d'activités pour les vacances d'été. Les ados entre 12 et 17 ans sont les bienvenus au 97.Jeunes du 7 juillet au 29 août.

Du lundi au jeudi des animations très diverses sont proposées : équitation, cinéma, tennis, roller, bowling, tir à l'arc, golf, escalade, escrime, planche, custom+shirts, pyramide de jeux, canoë, cuisine, WIJ, tournage de film... : qui ne trouverait pas son bonheur parmi ce vaste choix ?

Les vendredis sont consacrés à une grande sortie (il faut emmener son pique-nique et son gobelet) : entre autres sont prévus une sortie à la mer, au parc Antérix, et un grand jeu en bassin extérieur ( piscine et jeux gonflables). N'oubliez qu'il n'y a pas d'activité le 14 juillet et le 15 août.

Les tarifs des animations sont très compétitifs : de 0,81€ à 5,50€, selon les activités et selon votre quotient familial, sauf pour les parcs d'attractions où les prix peuvent s'élever jusqu'à 22€ pour la journée.

Les enfants sont encadrés par des animateurs professionnels.

### Deux séjours en camping :

Le service jeunesse propose également aux jeunes Andréisiens deux camps de vacances au centre équestre de Gazelines du 21 au 25 juillet et du 4 au 8 août : renseignez-vous, il reste peut-être encore des places...

Pour obtenir tous les renseignements, les tarifs et vous inscrire, vous pouvez consulter le site Web de la ville : [www.villesaintandre.fr](http://www.villesaintandre.fr) ou vous adresser au service jeunesse au 03 28 52 39 92 et [servicejeunesse@ville-saint-andre.fr](mailto:servicejeunesse@ville-saint-andre.fr)

Bonnes vacances !



Entre deux séances de bronzage et une baignade, vous trouverez sûrement quelques instants pour répondre aux questions de notre questionnaire. De quoi agrémenter les vacances par un repas gastronomique. Bon été !

1. En quelle année a été instituée la formule actuelle de la « Médaille du Travail » ?
2. Dans quelle ville se trouve le centre équestre où les ados Andréisiens pourront faire un séjour en camp de vacances cet été ?
3. Quel était le thème de l'épreuve finale du concours des Ch'xi chefs ?
4. À partir de quel âge sont autorisés les agrès du nouvel espace fitness en plein air de la VINO ?

## Gagnez un repas dans un restaurant !

Pour participer au concours, envoyez vos réponses avant le 5 septembre :

- par courrier : mairie de Saint-André, service communication, concours du « Saint-André Magazine » n° 147, au 89, rue du Général Leclerc BP 1, 59671 Saint-André cedex
- ou par E-Mail : [communication@ville-saint-andre.fr](mailto:communication@ville-saint-andre.fr)

En cas d'égalité, le jury procède à un tirage au sort parmi les ex-aequo. Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€ dans un restaurant.

### Bravo !

Félicitations à la gagnante du concours du « Saint-André magazine » du printemps : **Myriam Dufour** gagne un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€.

Il fallait répondre :

- 1 : Ubayr et Front Schwein.
- 2 : page 24.
- 3 : le 18 juin.
- 4 : le Japon.







# Fête nationale

Dimanche 13 juillet : feu d'artifice  
parc Vandame aux alentours de 22h30



Dimanche 21 septembre à 16h  
Salle André Wauquiez - T. : 03 20 63 07 46

COMPAGNIE L'ÉCHAPPÉE

## Ô MON CHER AMANT...

Théâtre Lyrique

Compagnie de chant, musique, danse, jonglage - Fête - Chœur, Soliste  
Musée de la Ville - Théâtre d'Éducation - Théâtre - Théâtre de la Ville - Théâtre de la Ville - Théâtre de la Ville - Théâtre de la Ville

Réservations : 06 87 34 28 15  
[reservation@compagnieléchappee.com](mailto:reservation@compagnieléchappee.com)  
[www.compagnieléchappee.com](http://www.compagnieléchappee.com)

**Saint André**  
  
 La ville sympa... qui veut le rester !